

MAIRIE
95 Route de la Mairie
73230 VEREL-PRAGONDRAN

Vérel Pragondran le 6 octobre 2022

Tél. : 04.79.70.39.52
Fax : 04.79.33.46.33

e-mail : mairie.verelpragondran@wanadoo.fr
Site : www.verel-pragondran.fr

Le Maire

Horaires de permanences :
- le mardi et le vendredi
de 16h30 à 19h



Information destinée aux parents des enfants de la commune de
Vérel-Pragondran fréquentant le restaurant scolaire des écoles de
la commune de Bassens.

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la participation de la commune aux frais de cantine scolaire des écoles de Bassens a été revue par délibération du conseil municipal en date du 4 octobre 2022.

La nouvelle participation prise en charge par la commune de Vérel-Pragondran sont indiqués dans le tableau ci-joint.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire, Jean-Pierre COENDOZ



RESTAURANTS SCOLAIRES

PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE VEREL PRAGONDRAN AUX FRAIS DE CANTINE DE SES ENFANTS SCOLARISES DANS LES ECOLES DE BASSENS

TARIFS RENTREE DES CLASSES 2022/2023

Quotient familial	Prix du repas	RAPPEL ANNEE SCOLAIRE 2021/2022		VOTE LE 4/10/22 TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2022/2023	
		Prix d'1 repas pour la famille	Prise en charge par la commune	Prix d'1 repas pour la famille	Prise en charge par la commune
	7.8				7.80
de 0 à 4 72€		2.37	69.60%	3.51	55%
de 473 à 710€		3.48	55.38%	4.37	44%
de 711 à 946 €		4.30	44.87%	5.38	31%
de 947 à 1139 €		5.35	31.41%	5.62	28%
de 1140 à 1301 €		5.60	28.20%	6.01	23%
de 1302 à 1656 €		6.00	23.07%	6.47	17%
de 1657 et +		6.45	17.30%	7.80	0%
					4.29
					3.43
					2.42
					2.18
					1.79
					1.33
					0.00

